



1102663401

DATE DEPOT : 2011-03-17

NUMERO DE DEPOT : 2011R027036

N° GESTION : 2007B01541

N° SIREN : 493455042

DENOMINATION : BPCE

ADRESSE : 50 av Pierre Mendès France 75013 Paris

DATE D'ACTE : 2011/03/14

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

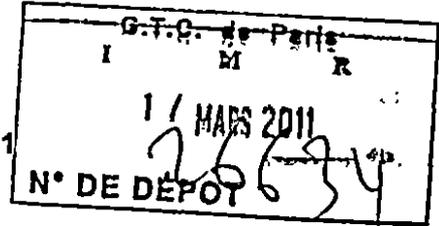
NATURE D'ACTE : DECISION DE REDUCTION

EC 14/3/11 ES

07031541

**B P C E**  
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 505 831 755 €  
Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris  
RCS Paris n° 493 455 042

Extrait du procès-verbal  
du Directoire du 14 mars 2011



(...)

**I. Annulation des Actions de préférence de catégorie C émises par BPCE au bénéfice de la Société de Prise de Participation de l'État sous condition suspensive de l'absence d'opposition**

Le Directoire,

Vu l'article 12.3.4 (6) des statuts, aux termes duquel :

*« (6) Tout rachat d'Actions de Catégorie C est décidé par le Directoire, sous réserve des dispositions de l'article 27.3 ci-après.*

*Les Actions de Catégorie C rachetées en application des dispositions du présent article sont annulées. Dans l'attente de leur annulation, elles auront les mêmes caractéristiques que les Actions de Catégorie C n'ayant pas fait l'objet d'un rachat. Le Directoire constate le nombre d'Actions de Catégorie C Rachetées et annulées et procède aux modifications corrélatives des statuts. »*

Vu sa décision du 7 mars 2011, prise sur autorisation du Conseil de surveillance du 22 février 2011,

- Constate le rachat, réalisé le 11 mars 2011, de la totalité des actions de préférence émises au bénéfice de la Société de Prise de Participation de l'État (SPPE), soit 2 573 653 Actions (les Actions de Catégorie C),

- Décide, sous condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers sociaux ou, en cas d'opposition, du rejet de celles-ci par le tribunal de commerce compétent,

- de réduire le capital de 38 604 795 euros, afin de le porter de 505 831 755 euros à 467 226 960 euros, par voie d'annulation de 2 573 653 actions de catégorie C rachetées par la Société ainsi qu'il est dit ci-dessus,

- que la différence entre la valeur de rachat des 2 573 653 actions de catégorie C et le montant de cette réduction de capital, soit 1 181 603 928,54 euros, sera imputé sur le poste « prime d'émission Actions C [5612000000] » pour 1 161 458 644,41 € et sur le poste « primes d'émission disponibles [5613000000] » à hauteur de 20 145 284,13 €.

- Décide que le montant de l'indemnité de caducité des bons de souscription d'actions, soit 13.339,69 €, sera imputé sur le poste « bons de souscription actions C [56120000008] ».

(...)

Certifié conforme

Le 14 mars 2011

Le Président du directoire

p/o, la Secrétaire Général



Christiane BUTTE